

N°NUMERO ACTE **DU CONSEIL MUNICIPAL**
DÉLIBÉRATION N°DL20230123 DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/09/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 6 absents représentés, 2 absentes non représentées, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à compter de 18h48) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY (jusqu'à 19h) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h52) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT (jusqu'à 19h) ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX
M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 18h48)
M. Pierre DECLINE a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT
M. Philippe PARET a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT
Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h52)

ABSENTES NON REPRÉSENTÉES

Mme Isabelle SURPLY (à compter de 19h)
Mme Nathalie ROBERT (à compter de 19h)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

CESSION D'UN TERRAIN - ROUTE DE CELLIEU - ZI DU CLOS MARQUET - À MONSIEUR SÉBASTIEN RÉOCREUX

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

La commune est propriétaire d'une parcelle de terrain cadastrée 244 AK 252 de 1 200 m², situé à l'intérieur de la zone industrielle du Clos Marquet, à l'angle de la route de Cellieu et de la rue Michel Rondet.

Cette parcelle n'a pas d'affectation particulière et ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune.

M. Sébastien REOCREUX souhaite faire l'acquisition de ce terrain afin d'y construire une biscuiterie. Un accord est intervenu sur la base de 65 € HT / m². L'avis des domaines a été rendu le 7 juillet 2023.

Un transformateur EDF se trouve sur la parcelle. Il convient de détacher ce bâtiment du terrain vendu. Les frais de géomètre seront à la charge de la commune. Le terrain rendu aura une superficie d'environ 1 100m².

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 35 voix pour,

2 abstentions Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la cession d'une partie de la parcelle 244 AK 252 pour 1 100 m² environ à Monsieur Sébastien REOCREUX ou à toutes entités juridiques le représentant se substituant à son nom propre pour 65 € HT / m²,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 13/09/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 18 septembre 2023